



Bureau du 31 mai 2018

Membres en exercice : 17

Membres présents ou suppléés : 12

Membres ayant donné mandat : 1

Nombre de voix : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

**DELIBERATION n°20180201
NOMINATION DES MEMBRES
DU CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET CULTUREL (CESC)**

Le bureau de l'établissement public du Parc national des Cévennes, convoqué par courriel du 25 mai 2018, s'est réuni le 31 mai 2018 à 9h30, à la salle de réunion de la communauté de communes *Causse Aigoual Cévennes Terres solidaires* à l'Espérou, sous la présidence de M. Henri COUDERC :

Présents avec voix délibérative :

- M. Roland CANAYER, 1^{er} vice-président du conseil d'administration de l'EP PNC,
- M. Jean-Pierre ALLIER, 2^e vice-président du conseil d'administration de l'EP PNC,
- Mme Catherine CIBIEN, présidente du conseil scientifique de l'EP PNC,
- M. Lucien AFFORTIT, président de la commission *Tourisme* de l'EP PNC,
- Mme Isabelle FARDOUX-JOUVE, présidente de la commission *Patrimoine culturel* de l'EP PNC,
- M. Christian HUGUET, président de la commission *cynégétique* de l'EP PNC,
- Mme Michèle MANOA, président de la commission *EEDD-Sensibilisation* de l'EP PNC,
- M. Thomas VIDAL, président de la commission *Biodiversité* de l'EP PNC,
- M. Georges ZINSSTAG, président de la commission *Agriculture* de l'EP PNC,
- M. Martin DELORD, représente M. Denis BOUAD, président du département du Gard,
- M. Xavier CANELLAS représente M. Xavier GANDON, directeur de la DDT de Lozère.

Ayant donné pouvoir :

- Mme Sophie PANTEL, présidente du département de la Lozère, a donné pouvoir à Mme Michèle MANOA.

Vu le code de l'environnement, et notamment son article R.331-23,

Vu le décret n°2009-1677 du 29 décembre 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national des Cévennes aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n°2006-436 du 14 avril 2006,

Vu le décret n°2013-995 du 8 novembre 2013 portant approbation de la charte du Parc national des Cévennes,

Vu la délibération n°20170024 du 25 janvier 2017 du conseil d'administration de l'EP PNC relative aux délégations au bureau et à la directrice,

Vu le règlement intérieur des instances de l'EP PNC en date du 28 septembre 2017,

Vu les délibérations n°20170069 du conseil d'administration de l'EP PNC du 28 février 2017 et n°20180047 du bureau de l'EP PNC du 8 mars 2018, relatives au Conseil économique, social et culturel,



Sur proposition de la directrice de l'établissement,

Après un vote à l'unanimité, le bureau de l'EP PNC valide la nomination des membres du CESC suivants :

Représentants de la commission Biodiversité :

Marie-Claude BERJAMIN	représentante des forestiers privés
Alain LAGRAVE	Conservatoire d'espaces naturels Languedoc-Roussillon (CEN LR)
Dominique BUGAUD	chef de l'unité biodiversité DDT 48
Pierre-Alain AYRAL	hydrologue, enseignant-chercheur à l'École des Mines d'Alès
Serge COLIN	Centre ornithologique du Gard (COGard)
Arnaud JULIEN	FDC 48

Représentants de la commission Patrimoine culturel :

Marie-Lucy DUMAS	Le Lien des chercheurs cévenols
Hubert PFISTER	Club cévenol

Représentants de la commission Forêt :

Francis MATHIEU	élu référent charte de Robiac-Rochessadoule
Bernard CABANNES	FOGEFOR 30
Nathalie TREMEL	animatrice de la charte forestière
Luc TEISSONNIERE	Scierie des Plantiers

Représentants de la commission Agriculture :

Nadia VIDAL	Chambre régionale d'agriculture ;
Muriel PASCAL	Association lozérienne pour le développement de l'emploi agricole et rural
Jean-François JULLIAN	agriculteur
Grégory BOULARD	Atelier de transformation agroalimentaire de Florac
Alice MULLE	FRCIVAM
Gaël MARTIN	éleveur (ou Mickael MEYRUEIX)

Représentants de la commission Tourisme :

Philippe GALZIN	Gîte le Merlet
Monique ROCHER	Office de tourisme Gorges du Tarn - Causses Cévennes
Florence FAIDHERBE	FRHPA
Patrick LAFONT	SNAM
Christian NOUGUIER	ADRT 30
Éric DEBENNE	CDT 48
Matthieu ANCEY	Office de tourisme Cévennes Navacelles
Frédéric SEQUIER	PPN Aigoual

Représentants de la commission cynégétique :

Alain DURAND	CC du Pays Viganais
Pierre PLAGNES	Vice-président de la CC des Cévennes au Mont Lozère
Abel TANANE	Représentant d'entreprise de transformation
Jeremy SAINT LEGER	Vialas
Olivier PELISSIER	TCA Aigoual Nord



Parc national des Cévennes

Représentants de la commission Architecture, Urbanisme et Paysages :

Patrick GALZIN	CAUE 30
Roland MOUSQUES	Association Bâisseurs en pierre sèche
Philippe ROURE	Chambre des métiers et de l'artisanat de Lozère
François COULOMB	Ordre des architectes
Nicole CONFOLENT CHABANNES	Maisons paysannes de France 48
Caroline ENTRAYGUES	CAUE 48
Marcel SAVAJOL	Agence immobilière Marcel Immo

Représentants de la commission Education à l'environnement et au développement durable et Sensibilisation :

Sandrine CENDRIER	REEL 48
Stéphanie GUINE	RENE 30
Pierrette REVEST	Association Jardins en partage de Villefort
Magaly CASTELLY	Association Sentiers vagabonds de Saint-Jean du Gard
Marie-Laure GIRAULT	Association En chemin (Bédouès)
Marie HUGUET	compétence dans le domaine culture et éducation, Florac
Florence CHOQUET	Biosphéra – Syndicat des hautes vallées cévenoles

La secrétaire de séance,

La directrice adjointe,
Laurence DAYET

Le président du bureau,

Henri COUDERC